



Gérer le plan de développement des compétences avec le CPF

Ref 8910158

Gérer le plan de développement des compétences avec le CPF

Formations courtes

| | | |
|------------|-------------------|-------|
| Initiation | 1 jour (7 heures) | Paris |
|------------|-------------------|-------|

Combiner efficacement les dispositifs de formation

En passant de " l'obligation de payer à l'obligation de former ", la loi sur la formation professionnelle incite les employeurs à mettre en place des plans de développement des compétences qui tiennent compte des besoins réels des entreprises en termes de compétences. Les responsables formation doivent désormais mieux articuler le plan de développement des compétences avec les nouveaux dispositifs tels que le compte personnel de formation (CPF) et l'entretien professionnel, pour favoriser l'employabilité de leurs collaborateurs.

Objectifs

Maîtriser les spécificités de chaque dispositif de formation

Mettre en œuvre le compte personnel de formation

Assurer la complémentarité entre le plan de développement des compétences et le CPF

Pour qui ?

Responsables formation, responsables des ressources humaines Chargé(e)s de formation, assistant(e)s formation Toute personne en charge de la gestion de la

formation

Prérequis

Code dokélio : 50545

Connaître les fondamentaux de la gestion de la formation en entreprise

Compétences acquises:

Renforcer l'efficacité de votre plan de développement des compétences en y intégrant les nouveaux dispositifs légaux.

Programme

Connaître les dispositifs issus de la réforme

Cerner la nouvelle logique financière

- Comprendre la logique du financement de la formation
- Maîtriser les nouvelles missions des Opérateurs de Compétences (OPCO)
- Évaluer les services à valeur ajoutée de l'OPCO

Exercice d'application : calcul des nouvelles contributions

Intégrer les obligations sociales liées au plan de développement des compétences

- Passer de l'imputabilité à la traçabilité des actions
- Mesurer les conséquences sur le plan de développement des compétences

Exercice d'application : définition du calendrier de consultation de son CE

Connaître l'entretien professionnel

- Identifier les obligations de résultat de l'entretien professionnel
- Intégrer l'entretien professionnel dans le processus RH

Exercice d'application : création de son propre support d'entretien professionnel

Articuler le plan de développement des compétences avec le CPF

Comprendre le compte personnel de formation (CPF)

- Maîtriser les règles d'acquisition et de mobilisation
- Les formations éligibles au CPF et les types d'abondement
- Anticiper les conséquences d'une gestion financière interne ou externe du CPF

Test de connaissances : les engagements du CPF en gestion interne

Communiquer sur le CPF en interne

- Identifier quoi dire, quand et comment

- Établir des outils de communication performants
- Préparer les équipes RH et les managers aux retours de leurs collaborateurs
- Former ses équipes à l'utilisation du CPF et à sa prise en compte dans les parcours des salariés

Financer les formations au titre du CPF

- Identifier les formations CPF à intégrer dans le plan de développement des compétences
- Calculer et intégrer les coûts relatifs aux formations dans le cadre du CPF
- Financer les formations en gestion interne et/ou par l'OPCO

Exercice d'application : élaboration d'un budget type d'un plan de développement des compétences avec actions au titre du CPF

Associer le plan de développement des compétences à un plan GPEC

- Identifier les thèmes de consultation et de négociation sur le CPF
- Articuler la formation avec les obligations de GPEC ou une démarche volontaire de GPEC
- Associer les entretiens annuels et professionnels

Exercice d'application : illustration de l'investissement formation dans la base de données unique

Gérer le CPF dans le plan de développement des compétences

- Identifier les règles liées au traitement de CPF par l'entreprise
- Intégrer les actions réalisées au titre du CPF dans un plan restructuré
- Mettre en place des indicateurs de pilotage pour le suivi et le bilan du plan de développement des compétences

Exercice d'application : élaboration d'un tableau de bord de suivi du plan de développement des compétences

900€ HT

Prochaines sessions

Paris

12 nov. 2019

12-11-2019

12-11-2019

[S'inscrire](#)

[Nous contacter](#)